

# La Charte

## "L'Esprit du SEL"

Le **SEL** est un système d'échange qui s'inscrit dans la perspective d'une alternative au système économique actuel. Par sa réflexion et ses pratiques, il participe à la transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement.

Adhérer à un SEL c'est :

1. Affirmer : "le lien est plus important que le bien".
2. Échanger dans le respect, l'intérêt mutuel et collectif, en développant des pratiques d'échanges. La valeur de ces échanges est basée sur le temps, exprimée en unités locales, de manière équitable, sans référence au système mercantile.
3. Révéler, reconnaître, valoriser et transmettre les savoirs, les savoir-faire et l'expérience par l'échange, la coopération, la solidarité, la réciprocité et le savoir-être.
4. Développer et expérimenter une vision transformatrice de la société, des pratiques démocratiques au sein des Sel par l'implication et la prise de responsabilités individuelle et collective.
5. S'inscrire dans une dynamique de prise de conscience de son impact sur l'environnement. Éviter le gaspillage et la surconsommation.
6. Fonctionner en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques, des mouvements religieux ou sectaires et interdire tout prosélytisme en leur faveur. Exclure tout propos et comportement discriminatoire.

Chaque SEL est une source de développement des valeurs individuelles libérant des forces nouvelles qui prépareront une société plus juste, plus fraternelle où chacun retrouvera sa place.

"La rencontre de l'autre vaut tout l'or du monde"



## Règlement intérieur du Selpowaimes

Le S.E.L signifie Système d'Échange Local. (système multilatéral entre membres).

Le *Selpowaimes* met en contact les membres demandeurs et offrants.

### 1. *Les échanges :*

Les adhérents sont mis en contact grâce à des rencontres, à un site internet, des personnes-relais,...

Les demandes et les offres sont annoncées sur le site et chacun réagit s'il le souhaite.

- Un contact direct a lieu entre les parties. Gardons à l'esprit qu'un échange peut être refusé sans se justifier.
- Les termes de l'échange sont définis d'avance par les partenaires.
- Dans le cadre d'un service collectif, le temps total presté est à diviser entre les différents participants avec un minimum d'une rime = ¼ heure.
- Les membres réalisent les échanges dans la mesure de leurs capacités et veillent à la qualité du service rendu. Chacun est garant des services et compétences qu'il propose et qu'il accepte après avoir défini la durée de l'échange, la valeur et le matériel.
- Les parties complètent et signent leur carnet (en ligne ou papier) et assument leurs engagements, ce qui fonde la fiabilité et la confiance dans le système.
- Le GroSEL peut avoir lieu une fois par mois pour des travaux collectifs précis.
  - L'organisation est réservée aux membres dès la 2ème année de participation dans le *Selpowaimes*.
  - L'organisateur exprime le nombre de participants et précise si les enfants sont admis ou non.
- Le temps total du service est divisé entre les différents participants (avec un minimum d'une rime – 1/4h – la petite unité). Exemple : Julie introduit une demande pour 5 personnes afin de l'aider à retourner son potager, 7 membres réagissent, Julie choisit 5 pour venir l'aider, les 5 viennent pendant 4 heures. Chaque membre recevra 4 poèmes, donc Julie en aura donné 20.

Chacun échange de façon responsable de sorte de garantir le dynamisme du réseau et la continuité du SEL.

Le don gratuit et le troc entre membres peuvent évidemment coexister avec la mise en circulation des poèmes.

Dans un souci de transparence, chaque membre peut consulter les soldes et mouvements de tous les autres membres.

### *Le Selpowaimes*

- n'est pas responsable des dommages éventuels du matériel prêté,
- ne garantit ni la valeur, ni les conditions, ni la qualité des services rendus,
- n'a pas d'assurance pour ses membres et décline toute responsabilité.

Les membres sont dès leur inscription vivement invités à contacter leur assureur pour couvrir les dommages qu'ils pourraient causer au cours de ces échanges.

Chacun s'informe concernant son statut social et fiscal (chômage, invalidité, activités professionnelles).

### 2. *Les valeurs :*

Le S.E.L est un moyen pour vivre des échanges simples, dans l'esprit de la charte.

L'évaluation des échanges est basée uniquement sur le temps et non sur la nature des échanges.

**Un poème = 1 heure de service rendu. Une rime = 1/4h de service rendu.**

**Le poème n'est pas convertible en argent et vice versa.**

L'argent peut néanmoins entrer en ligne de compte pour l'achat de matériel et essence par ex. Dans ce cas il importe de fixer l'arrangement AVANT de réaliser le service.

Afin de rester dans le cadre de coups de main ponctuel, non répétitif et de courte durée, afin de décourager les tendances à la thésaurisation, afin d'éviter les déficits trop lourds à combler lors du départ d'un adhérent le *Selpowaimes* plafonne à 40 poèmes positifs et négatifs.

Certains services concernant l'élaboration d'un projet particulier dans l'intérêt du groupe sont analysés par le Coco et présentés à tous les membres. Chacun sera informé et aura l'occasion de s'y investir. Le pot commun *Selpowaimés*, (membres n°16 sur le site) alimenté par le don des membres et les désinscriptions éventuelles sert à honorer ces services.

### 3. *Les membres adhérents :*

Un membre du *Selpowaimés* est une personne, une famille, un ménage ou une association qui ne poursuit pas de but lucratif. L'adhésion est ouverte à tous. Tout le monde échange avec tout le monde, chacun échange avec qui veut au rythme qui lui conviendra.

Une cotisation de **5€/an** est demandée à chaque membre pour les frais de gestion et de maintenance du site Internet. 20% de cette cotisation est dédiée aux manifestations organisées par des associations à objectifs communs dans l'esprit de notre charte. A son inscription, il reçoit un identifiant de Communityforge qui lui donne accès à [www.selpowaimés.be](http://www.selpowaimés.be) et y inscrit ses offres et ses demandes d'échanges.

Le membre/adhérent s'engage **dès son inscription à respecter la charte et le règlement intérieur** du *Selpowaimés*. Il valide son adhésion et signe pour marquer son accord. La dernière version du texte est disponible sur le site.

Le nouveau membre bénéficie de 5 poèmes en guise de cadeau de bienvenue.

Ensemble nous trouvons un parrain/une marraine proche de lui et membre du SEL qui sera sa personne ressource à contacter dans ses premières initiatives ou en cas de besoin.

Le rôle de parrain/marraine est de soutenir le nouveau membre et de l'introduire dans la vie et l'esprit du sel. Chaque membre est invité à jouer ce rôle et le rôle d'ambassadeur dans sa vie quotidienne.

Si un membre n'a pas Internet, il reçoit un Carnet d'échanges "papier".

Le **renouvellement** des cotisations s'effectue en **janvier de chaque année**.

Si le membre ne renouvelle pas sa cotisation, son compte est remis à zéro et il n'a donc plus accès au site.

A tout moment un membre peut quitter le *Selpowaimés* pour autant que son compte soit soldé. Il s'engage à ramener son compte à zéro.

### 4. *Activités et événements exceptionnels :*

Ponctuellement, sous l'impulsion de personnes motivées, des événements peuvent être organisés afin d'accentuer la dimension globale du S.E.L.

Des événements/rencontres ...

- festifs: auberge espagnole (rencontres entre membres), verre-mi-sel (info citoyenne), promenades,...
- d'échanges: marché de S.E.L, "trocante",  
→ *Selpowaimés* fait partie de 'la route des SEL,'
- de travail: le Grosel, ...
- au sein/coeur du *Selpowaimés*: en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques, des mouvements religieux ou idéologiquement exclusifs, le *Selpowaimés* se veut un acteur alternatif de promotion de la vie sociale, solidaire et non commerciale,  
→ *Selpowaimés* fait partie de 'Estentransition'
- au-delà du *Selpowaimés*: qui peuvent être annoncés dans le groupe/sur le site mais ne sont pas organisés par le *Selpowaimés*, p.ex : groupement d'achat sans bénéfice.

### 5. *Le CoCo (Comité de coordination) :*

Un groupe de 7 personnes bénévoles, appelé CoCo veille à ce que tout un chacun respectant la charte et puisse participer librement au S.E.L.

Au cours de l'assemblée générale annuelle, les tâches du CoCo sont redistribuées.

Les membres du CoCo peuvent renouveler leur fonction s'ils le désirent ou se faire remplacer. Le Coco sollicite l'ensemble de ses membres à intégrer celui-ci pour autant qu'il ait une certaine expérience du SEL. Toute personne intéressée peut se signaler à tout moment puisque l'objectif du Coco est d'assurer la rotation de ses membres un par un.

Les membres du Coco qui représentent le SELPOWAIMES auront droit à une participation aux frais.  
A l'A.G., le S.E.L invite l'ensemble de ses membres L'adoption des décisions se réalise par consensus.  
On y fait le point sur le S.E.L, on émet des propositions, on prend des décisions s'il y a lieu, les comptes sont approuvés, ...

Les membres du Coco se répartissent les tâches suivantes:

PV de réunion, administration, carnet d'échanges, inscriptions, gestion des cotisations, l'organisation et l'animation des rencontres, délèguent ou organisent les rencontres Intersel belges ou européennes.